

Québec, le 9 mars 2020

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la pétition, dont un extrait a été déposé à l'Assemblée nationale le 6 février dernier par le député monsieur Youri Chassin de la circonscription de Saint-Jérôme, demandant l'amélioration de la jonction des routes 117 et 333 à Saint-Jérôme.

Le ministère des Transports élabore actuellement des solutions pour pallier les problèmes de circulation dans ce secteur. Une mise à jour des données de circulation et de sécurité routière à l'intersection des routes 333 et 117 est d'ailleurs en cours.

La solution envisagée est la construction d'un nouveau « lien est-ouest-sud » (LEOS) qui permettrait d'améliorer les conditions de circulation de l'intersection des routes 333 et 117 et d'éliminer la congestion. Le projet consiste en la construction d'une nouvelle route entre la route 117 et la route 333 qui permettrait de contourner le périmètre urbain de la Ville de St-Jérôme, secteur Lafontaine.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



François Bonnardel